



ARRETE MUNICIPALE

N° 2025-31

Le Maire de LUC sur MER,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu les statuts particuliers des cadres d'emplois de la Fonction Publique Territoriale,

Vu la délibération du 14/12/2007 relative à la détermination des « ratios-promouvables »,

Vu l'arrêté du 25/06/2021 fixant les Lignes Directrices de Gestion à compter du 25/06/2021

OBJET :

Arrêté établissant

le tableau annuel d'avancement

de grade au titre de l'année 2025

ARRETE

ARTICLE 1 : *Le tableau annuel d'avancement de grade au titre de l'année 2025 est établi comme suit :*

Avancement au grade d'adjoint territorial d'animation principal 2^{ème} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
SANTAMARIA Lydia	Adjoint d'animation	01/07/2025
MARIE Corinne	Adjoint d'animation	10/07/2025

Avancement au grade de rédacteur principal 2^{ème} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
HAMON Céline	Rédacteur	01/11/2025

Avancement au grade de rédacteur principal 1^{ère} classe

Nom / Prénom	Grade actuel	Date d'effet de la nomination
MOORE Amandine	Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe	01/01/2025

ARTICLE 2 : *Le présent tableau d'avancement sera transmis au Centre de Gestion du Calvados qui en assurera la publicité, en application de l'article L522-26 du code général de la fonction publique susvisé.*

Fait à LUC SUR MER, le 27 mars 2025.

Le Maire,
Philippe CHANU

